

Le BQ, 12 juillet 2023

L'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, sénateur
(PS) du Loiret, propose 50 mesures en faveur
de l'aménagement du territoire

L'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, questeur du Sénat, ancien président de la commission des Lois, a présenté hier un rapport intitulé "Osons le retour de l'aménagement du territoire : les enjeux de l'occupation du sol dans les prochaines décennies", au nom de la Délégation à la Prospective du Sénat, que préside M. Mathieu DARNAUD, sénateur (LR) de l'Ardeche (cf. BQ du 11/07/2023). Nous présentons ci-dessous les 50 propositions de ce rapport.

Utiliser l'espace de manière plus économe

- 1/ Assurer une application intelligente du "zéro artificialisation nette" (ZAN), en prenant notamment en compte les modalités proposées par le Sénat, afin d'éviter des situations de blocage.
- 2/ Préserver les terres agricoles en s'attachant non seulement à la limitation de la consommation d'hectares agricoles mais aussi à la préservation, voire à l'amélioration, de la qualité des sols.
- 3/ Lutter contre le mitage en renforçant les prescriptions faites dans les SCoT, PLU et PLUI.
- 4/ Urbaniser en priorité des dents creuses urbaines et limiter les constructions nouvelles aux secteurs jouxtant les espaces bâtis existants.
- 5/ Tenant compte de l'aspiration légitime de nos concitoyens à habiter en pavillon, inciter les communes et les EPCI à introduire dans les PLU et PLUI des dispositions limitant la taille des parcelles destinés à la construction de pavillons et encourager la construction en mitoyenneté, à l'instar de ce qui existe au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas.
- 6/ Autoriser les divisions de terrains pour densifier les constructions avant d'ouvrir de nouvelles zones à urbaniser.